



David Rawson Collection on the Rwandan Genocide

Archives and Museum

8-9-1995

Press Release August 9, 1995

US Embassy Kigali

Follow this and additional works at: https://digitalcommons.georgefox.edu/rawson_rwanda

Premier

To: Heflin
Don Heflin
Rwanda Desk

Ambassador
PRAT TO APRU

PRESS RELEASE
REPORTED ON RADIO RWANDA ON AUGUST 9, 1995

A team of judicial experts including judges are to arrive soon in the country to work with a branch of the International Tribunal Office in Rwanda. This was announced by the Tribunal Chief Prosecutor, Mr. Richard Goldstone as he ended a two day working visit to the country. Judge Goldstone also revealed that Holland, Germany, Switzerland, Britain, and the United States will send experts to work with the personnel who will be sent to Kigali by the United Nations Security Council.

The Foreign Affairs Minister Dr. Anastase Gasana returned home yesterday from his one week working visit to Belgium. Dr. Gasana was invited by his Belgian counterpart and their discussions were centered on strengthening the bilateral cooperation between the two countries which had been affected by the Kibeho incident. The Kibeho incident had led the Belgian Government to suspend the financial aid it had pledged to Rwanda. The two ministers agreed that they should not rely on the information from the media adding that experts should be sent to verify any information if the need arises. On the question of refugees and security in the region, Dr. Gasana suggested that frontiers should be guarded so that the Nairobi Summit Resolutions can be put into effect. On the issue of dialogue between the refugees and the Government, he explained to the meeting that, the Rwandan Government is based on the Arusha Peace Agreement. He further explained that the Rwandan Government emphasizes peace, cooperation, democracy and respect for human rights among its citizens.

In a proposed resolution, the Non-Aligned countries have appealed to the United Nations Security Council to lift the arms embargo imposed on Rwanda in May last year as there is no sound reason to continue the arms embargo on the country. The proposed resolution reached the UN Security Council on Thursday and it is expected to be examined before the end of this week. The Non-Aligned countries further appealed to the UN Secretary General to establish a Commission to follow up the arms trade in the Great Lakes Region. Meanwhile, the Rwandese Ambassador to the UN Mr. Manzi Bakuramutza told a press conference in New York yesterday that there is continued threat of former Government forces and the Interahamwe militias in Zaire who intend to attack the Rwandan Government. There are said to be fully equipped with arms whereas the Rwandan Govt. still has an arms embargo imposed on it. However, France and Britain say that the arms embargo imposed on Rwanda should continue as there are too many arms in the region.

The Minister of Primary and Secondary Education Mr. Pierre Célestin Rwigyema yesterday visited Ruhengeri Prefecture. Together with his delegation, they toured Nyakinama Campus and the School of Medical Assistants. The Minister appealed to the Ministry of Works and Energy to rehabilitate the infrastructures so that the Faculties

may resume business with effect from next year. Ruhengeri Prefecture also pledged 100.000 Rwandan Francs to be used in clearing and cleaning Nyakinama Campus.

Meanwhile, Minister Rwigyema appealed to the area administration and military personnel to work hand in hand in identifying the stolen property belonging to the colleges.

Reports from UNICEF say that three children all aged 14, were released from the Juvenile Rehabilitation Center at Gitagata in Kigali. They were released after the Ministry of Justice reviewed all their cases. The children were transported by UNICEF to their homes in Kigali and Gitarama. It is expected that more children will be released in a few days. The children form a part of a group of 65 cases which have been investigated by a team of 5 Rwandan Police Inspectors during the past two months. UNICEF is providing financial and logistical assistance to the recently appointed judiciary Police Inspectors, specifically assigned to investigate cases of child prisoners and in particular those children in Gitagata Center, South of Kigali which is a home of 148 children aged between 7 and 14 years. These children were transferred from prisons in Kigali, Butare, and Gitarama on June 17, following an agreement between the Ministry of Justice and UNICEF. A new Center will open soon for all children still detained in adult prisons and a further Center for pregnant and lactating women in Miyove, North of Kigali in late September.

REPUBLIQUE RWANDAISE



PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CABINET DU PRESIDENT

Kigali, le

N°

FAX TO AF/C
Don Keflin
Rwanda DES R

Ref n° :

Annexe:

Objet :

F A X T R A N S M I G S I O N S H E E T

A : Toutes les Ambassades Rwandaises

De : Présidence de la République Rwandaise
Contact: Dr. Charles Murigande
Conseiller à la Présidence
Tel: 250 - 83649 (Office)
250 - 72328 (Home)
Fax: 250 - 84390

Date : 3/00/1995

MESSAGE : Prière de faire une large diffusion de ce communiqué de presse (Ministères des Affaires Etrangères, Parlement, Media, etc.).

REPUBLIQUE RWANDAISE

Kigali, le

N°

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
CADREMENT DU PRESIDENT

Ref n° :

Annexe :

COMMUNIQUE DE PRESSE

Objet :

LE GOUVERNEMENT RWANDAIS CHERCHE A AMELIORER LES
CONDITIONS DANS LES PRISONS

Le Rwanda a connu pendant les mois d'avril à juillet 1994, une campagne de génocide et de massacres sans précédent qui a emporté plus d'un million de Rwandais. Tout l'appareil administratif de l'état, l'armée, les milices a été utilisé pour exécuter le génocide et dans une certaine mesure inciter et même forcer population civile à participer dans le génocide.

Le nouveau gouvernement a donné à la population rwandaise toutes les assurances que tout sera mis en œuvre pour que les auteurs du génocide et des massacres soient arrêtés et jugés. C'est grâce à ces assurances que les victimes du génocide se sont, d'une manière générale, abstenues de vengeance et qu'on est parvenu à une stabilisation rapide de la société.

Cependant, étant donné que les prisons existantes étaient construites pour une situation normale, elles ont vite été surpeuplées et les conditions de vie dans ces prisons se sont vite détériorées. Préoccupé par cette situation dans les prisons, le gouvernement rwandais a pris les mesures suivantes pour y remédier:

L'agrandissement des prisons existantes comme c'est le cas pour prisons de Kibungo, Gitarama, Nyanza et Kigali.

La disponibilisation de sites pour construire de nouveaux centres de détention, notamment les sites de NSINDA, NGARAMA, NYAZO et KIBUYE.

La constitution d'une commission interministérielle chargée d'identifier des buildings non utilisés pouvant servir de lieux de détention temporaires. A la suite du rapport soumis par cette commission, le gouvernement a décidé de requisitionner 7 lieux pour être aménagés en centres de détention temporaires.

Avec la fin de la formation de 300 officiers de police judiciaire, le gouvernement a ordonné que ne soient arrêtées que seules les personnes pour lesquelles, une enquête complète aura été faite et fourni des preuves irréfutables de participation dans le génocide et les massacres.

Le gouvernement a établi des commissions de triages chargées de procéder à l'examen des dossiers des personnes se trouvant actuellement en prison et de libérer ceux pour lesquelles il n'existe pas preuves suffisantes de leur culpabilité.

Néanmoins, la mise en application de toutes ces mesures ne se fait pas sans difficultés.

Le gouvernement ne dispose pas des moyens financiers pour entreprendre la construction de nouvelles prisons. Il a fait appel à ses partenaires étrangers, mais presque tous hésitent à financer un tel projet, qui est d'un caractère inhabituel dans la coopération au développement. C'est ainsi que parmi les 4 nouveaux sites choisis pour y construire des nouvelles prisons, seul le site de NSINDA est entrain d'être aménagé, grâce à financement de la Hollande, à travers le TRUST FUND géré par le PNUD et un financement du Comité International pour la Croix Rouge.

C'est face à cette lenteur dans la construction de nouvelles prisons, à la population carcérale sans cesse croissante et à détérioration des conditions de vie dans les prisons que le gouvernement avait identifié des buildings non utilisés pouvant être aménagés à moindre frais pour servir de centres de détention temporaires. Le PNUD, le CICR et la MINUAR ont offert d'effectuer les travaux nécessaires pour transformer ces lieux en centres de détention. Il s'agit notamment des travaux d'adduction d'eau, d'éclairage électrique, de construction des lieux sanitaires et des cuisines, de renforcement des mesures de sécurité et d'installation de tentes là où cela est nécessaire. Ces travaux sont en cours mais ils avancent très lentement eu égard à l'urgence de la situation.

Par ailleurs, étant donné les circonstances particulières consécutives au génocide et la paralysie totale de notre système judiciaire, il n'a pas été toujours possible de respecter les procédures légales d'arrestation usuelles en période normale. Il en résulte que nous avons dans nos prisons des personnes ayant participé dans le génocide, mais dont les dossiers judiciaires sont vides. Ceci est source d'immense problèmes pour la Commission de triage et pour la société rwandaise en particulier. C'est ainsi qu'il n'est pas rare que la Commission de triage libère un prisonnier sur base de son dossier judiciaire et que les autorités administratives soient amenées à le réarrêter à cause des manifestations de protestation de la population locale. Il y a malheureusement eu un cas où un prisonnier libéré par la Commission de triage a été assassiné avec toutes les personnes qui se

trouvaient avec lui dans sa maison.

Le gouvernement lance un appel à la communauté internationale pour qu'elle continue à l'assister pour répondre aux besoins de la population carcérale et surtout pour reconstruire son système judiciaire afin de rendre justice à cette population.

Fait à Kigali, le 7/08/1995

Dr. Charles Ntigande
Conseiller à la Présidence de la République
Président de la Commission Interministérielle sur les Prisons.

